



Déclaration CGT sur l'avenant chômage partiel de longue durée et aides sans contrôle de la région.

Issoire, le 22 Février 2021

Notre organisation syndicale émettra un avis négatif sur les points 7 et 8 de l'ordre du jour du CSE de Février :

1. Information et consultation sur le projet d'avenant à la décision unilatérale de l'employeur concernant le dispositif d'Activité Réduite pour le maintien en Emploi du 18 septembre 2020.

2. Information et consultation sur le projet d'adhésion de Constellium Issoire au plan de relance en soutien à la filière aéronautique et plus particulièrement au dispositif spécifique de financement du plan de formation pour les salariés de l'aéronautique.

Le 18 septembre dans notre déclaration sur le chômage de longue durée nous affirmions à la CGT que notre entreprise pouvait faire des efforts sur les pertes de salaires imposées au personnel, car elle allait bénéficier des aides de l'état et de la région.

Cinq mois plus tard, les résultats du groupe tombent avec les aides cadeaux qui vont avec. Tous les feux sont aux vert pour le groupe et l'usine d'Issoire. Le résultat du groupe pour 2020 va avoisiner les 460 Millions d'EBITDA, le CASH les 160 millions, les liquidités le Milliard, c'est fabuleux dans la période.

L'état par un décret du 14 Décembre 2020, va permettre à notre site de neutraliser la période de chômage qui court depuis le 1^{er} Novembre 2020 dans l'attente d'un nouveau décret, au plus tard le 31 Mars 2021. De neutraliser également les heures de chômage partiel décomptées depuis le 1^{er} Novembre du plafond réglementaire fixé à 40% maximum.

Cela veut dire :

- que vous allez bénéficier des aides de l'Etat et du paiement de nos salaires à hauteur de 60% pendant 5 mois de plus ;
- que les salarié.e.s vont devoir se faire imposer sans aucun effort de nos dirigeants une perte de salaire sur la même période.

A cela va s'ajouter, comme nous l'avions communiqué en septembre, les aides de la région sur la formation du personnel d'Issoire. Ces aides, d'après votre demande sur la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 Aout 2021 s'élèveront à 400 000€ (dont 166 700€, soit 22% des dépenses formation réalisées sur le plan 2020 entre septembre et décembre).

C'est inconcevable et inadmissible pour nous, pour un groupe et une usine qui se portent plus que bien.

Dans une usine qui ne respecte pas ses plans de formations et qui tire le budget formation par le bas, depuis des années.

L'argent de l'Etat, nous vous le rappelons, c'est l'argent des Français
l'argent de la région AUVERGNE RHONES-ALPES, c'est l'argent des
habitant.e.s de notre région.

Comment, avec toutes ces aides, une usine qui bénéficie de l'argent public, de la sorte sans aucun contrôle, peut-elle aujourd'hui ne pas venir en aide au-delà de sa participation de 10% sur les périodes de chômage ?

Comment osez-vous nous imposer une baisse, voire la suppression des primes, des forfaits et amputer le budget des œuvres sociales du personnel ?

Comment pouvons-nous nous contenter de 30 centimes d'euros par jour pour compenser toutes ces pertes ?

À la CGT nous ne pouvons pas donner un avis favorable à vos demandes, aux cadeaux de Macron et de Wauquiez faits à celles et ceux qui sont matelassé.e.s et qui ne donnent aucune garantie en contrepartie.

Qui demain va payer l'addition de toutes ces mesures qui ne sont faites que pour les plus riches ?

Nous, nos enfants, petits-enfants ou celles et ceux qui en ont plein les poches ? Notre choix est fait à la CGT.

Ce n'est pas aux plus pauvres, mais aux plus riches de payer la crise actuelle car ils en sont responsables.